

# Le Candillarguais

Votre magazine d'information trimestriel

**Dossier :**  
**Bilan de transition**



**Candillargues**

**N°1**

**Août 2020**  
**Septembre**  
**Octobre**





Chers Candillarguaises et Candillarguois,

Cette année 2020 est une année particulière. Marquée par une crise sanitaire inédite, elle aura permis à chacun d'entre nous de (re)découvrir en l'autre un sentiment, une volonté : l'entraide et la solidarité. Nous pouvons tous en être fiers(-ères).

Cette année a été marquée par des Élections Municipales sans précédent : un premier tour maintenu malgré une situation sanitaire inquiétante, puis le report du second tour de plusieurs mois afin de préserver chacun d'entre nous.

Pourtant, lors de ce second tour de Juin, vous étiez plus de 77% à vous mobiliser là où les moyennes nationales peinaient à dépasser les 40%. Bravo pour cet engagement citoyen ! Le choix que vous avez fait est le choix d'un avenir concerté, conscient de nos racines, et désireux de nous construire pour et autour de nos enfants. Je tiens à vous remercier pour votre confiance, nous en sommes honorés. Sachez que nous nous montrerons dignes de Candillargues.

Dès le jour de notre prise de fonction, et malgré des circonstances sanitaires, matérielles, et financières très défavorables, nous nous sommes sans cesse attelés à la mise en place d'une organisation bonifiée nous permettant d'ores et déjà de servir Candillargues avec efficacité.

Parmi nos engagements de campagne, l'arrêt du projet de Z.A.E. La Providence est acté et une nouvelle localisation est à l'étude.

Nous avons également mis l'accent sur l'entretien de notre beau village, en offrant à de jeunes Candillarguois la chance de s'épanouir professionnellement durant cette période estivale. Nous retrouvons ainsi peu à peu un village propre et agréable. Notre service technique a par ailleurs œuvré pour l'aménagement de nos écoles et, grâce à la mobilisation de chacun, nous avons eu la joie de bénéficier de l'ouverture d'une septième classe.

En concertation avec la Préfecture de l'Hérault et avec précautions, nous avons aussi souhaité maintenir certains événements : le Marché des Producteurs et le Forum des Associations. Ils ont été de véritables réussites, permettant à chacun de sortir le temps de quelques heures d'un contexte anxiogène, de retrouver du lien social, dans le respect des gestes barrières.

Enfin, notre première Consultation Citoyenne a été lancée pour définir la charte graphique de notre commune. Il était important de pouvoir retranscrire notre identité, en liant nos racines à notre avenir. Vous avez été 71,3% à sélectionner le logo qui nous représente désormais. Je vous remercie pour votre participation.

Conscients des difficultés rencontrées par chacun d'entre vous, nous lançons aujourd'hui deux nouvelles Consultations Citoyennes au sujet des transports et de l'aérodrome.

Merci pour votre confiance et votre soutien.

**Ensemble, NOUS agissons pour Candillargues !**



**Directeur de publication :**  
Anthony MELIN,  
Maire de Candillargues

**Rédaction en chef :**  
Coraline FESQUET, Conseillère  
Municipale Déléguée à l'Information  
et à la Communication

**Comité de rédaction :**  
12 rue Paul Valéry - 34130  
Candillargues

**Impression :**  
Exagroup SAS - 59 Rue de Thor,  
Business Plaza Bâtiment 2 - 34000  
MONTPELLIER

**Service communication :**  
contact@candillargues.fr

**Copyright :**  
Guy Lebreton (pages 1, 3, 24) -  
Mairie de Candillargues

**Tirage**  
800 exemplaires - Certifié PEFC™

## Infos utiles

### Mairie de Candillargues

12 Rue Paul Valéry 34130 Candillargues

Ouverture : de 8h à 12h du lundi au vendredi, et de 14h à 17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

☎ 04 67 06 12 95  
✉ mairie@candillargues.fr  
🌐 www.candillargues.fr

📘 @communedecandillargues  
📷 @commune\_de\_candillargues

### Bibliothèque de Candillargues

12 Rue Paul Valéry, 34130 Candillargues

Ouverture : le mercredi de 14h à 18h, et le samedi de 14h à 17h

### CCAS

12 Rue Paul Valéry, 34130 Candillargues

Ouverture : sur rendez-vous

☎ 04 67 06 12 95  
✉ christian.billebault@candillargues.fr

# Sommaire

<b>Dossier : Bilan de Transition</b>	<b>p.4-8</b>
<b>Santé</b>	<b>p.9</b>
<b>Conseil Municipal</b>	<b>p.10-11</b>
<b>Cadre de vie</b>	<b>p.12-13</b>
<b>Vie scolaire</b>	<b>p.14-15</b>
<b>Associations</b>	<b>p.16-19</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>p.20-21</b>
<b>Tribune libre</b>	<b>p.22</b>



## Bilan de transition



# État des lieux physique

### Semaine de transition

Lors de la semaine de transition entre les deux municipalités, maintes allées et venues ont été constatées au sein de la Mairie tandis qu'un agent a été chargé d'évacuer plusieurs sacs de documents détruits au sein de la Mairie.

Face à ces informations, la nouvelle municipalité a sollicité à ses frais personnels un Huissier de Justice afin d'attester les faits.

**Le cabinet d'Huissiers Alliance Droit a ainsi dressé un Procès-Verbal\* le 02 juillet 2020 stipulant en outre :**

*"L'agent chargé de transporter ces sacs précise : avoir été appelé par la Mairie de Candillargues le 01/07/2020, pour venir récupérer des sacs à déposer à la benne, avoir transporté 7 sacs d'environ 50 litres chacun, ce jour-là. (...) et que d'autres employés ont procédé aux mêmes opérations."*

*"Certains mots restent identifiables :*

- Commune
- Opérations

*D'autres morceaux semblent être ceux de documents constituant des plans"*

*"Je note que certains portent les couleurs et les formes pouvant s'apparenter au logo de l'entité 'Pays de l'Or Agglomération'"*

### Première visite des locaux de la Mairie

Le 04 juillet 2020, la nouvelle municipalité a pour la première fois accédé aux locaux de la Mairie et le même cabinet d'Huissiers a relevé des points d'inquiétude.

Aucune passation entre l'équipe sortante et l'équipe entrante n'a été organisée pour faire le point sur les dossiers en cours.

Le matériel informatique utilisé par les élus sortants fut trouvé effacé et déprogrammé (aucun fichier, plus d'accès réseau, aucun outil



de travail logiciel...), et de nombreux espaces de rangement des documents furent trouvés vides.

**Ce 2ème PV\*, réalisé au moment de l'ouverture de la Mairie pour la première fois par Monsieur Anthony Melin, mentionne :**

*"La passation entre l'ancien Maire et Anthony Melin doit se réaliser ce jour ;  
Le Maire sortant et son équipe ne se sont pas présentés pour cette passation ;  
je constate que la quasi-totalité des étagères et rangements pour documents sont vides.  
Le meuble bas est entièrement vide de documents  
Un autre meuble de rangement est présent et porte*

*les indications par casiers suivantes :*

- PLU-PPRI
- Projets lotissements
- Associations
- Clés

*Tous les casiers sont vides de documents."*

À ces constatations, sont jointes 42 photos au dossier. Les éléments recensés indiquent notamment l'absence de documents. ■

*\* L'ensemble des Procès-Verbaux établis sera à la disposition de ceux qui voudraient s'en informer en Mairie, une fois les procédures terminées.*



*La Maison des Candillarguais est aujourd'hui dans un état de délabrement avancé*

Beaucoup de temps et de frais ont dû être engagés pour résoudre plusieurs anomalies telles que la remise en état de marche du système informatique. Tout ceci a mis en péril la continuité et la sécurité du service public Candillarguais. Aussi, une plainte a été déposée et est en cours d'instruction.

Par ailleurs, lors de cette visite, l'état lamentable de la Mairie, édifice faisant partie de notre histoire et propriété des Candillarguais, fut relevé. La Maison des Candillarguais est aujourd'hui dans un état de délabrement avancé : des travaux entrepris et non terminés, des plafonds fissurés menaçant de s'effondrer par manque d'entretien, des caches-misère pour boucher les trous, etc.

# État des lieux financier

### Réseau d'alerte des finances locales

Dès l'investiture, Monsieur le Maire, Anthony Melin, a dû recevoir en urgence Madame la Directrice de la D.G.F.I.P. (Direction Générale des Finances Publiques) à la demande de celle-ci.

L'objet de sa sollicitation était d'alerter sur la situation financière "très difficile" de notre commune suite à son analyse de la gestion budgétaire du mandat 2014-2020.

Le résultat des choix opérés précédemment ont pour conséquence l'intégration de Candillargues au "réseau d'alerte des finances locales" géré par la Préfecture, ce qui représente la "dernière étape avant la mise sous tutelle" de notre commune.

### Une Capacité d'AutoFinancement à renforcer

Cette analyse révèle que notre commune ne peut assurer que partiellement le remboursement en capital des emprunts contractés. La capacité d'autofinancement nette représente l'excédent après remboursement des dettes bancaires. En fin d'exercice budgétaire 2020, le montant de la CAF nette à Candillargues s'élève à -5€/ habitants. Ce reliquat ne permet donc pas un autofinancement pour de nouvelles dépenses d'équipement.

Capacité d'autofinancement nette (en €/habitant)





En raison de la crise sanitaire, et du report du second tour des Élections Municipales au 28 Juin, le nouveau mandat municipal hérite de fait d'un avertissement, d'un budget déjà établi, de dépenses engagées, et de 6 mois de gestion de l'ancienne équipe, laissant pas ou peu de marge de manœuvre pour cette fin d'année.

**Cependant, améliorer la situation budgétaire de la commune est primordial afin d'éviter notre mise sous tutelle et de redonner à Candillargues les moyens d'une politique ambitieuse et authentique.**

Pour cela, des lignes directrices ont immédiatement été prises :

- Diminuer les charges de fonctionnement (dépenses obligatoires de la commune) en renégociant chaque contrat liant notre commune à des prestataires, en supprimant l'emploi par intérim au profit d'un emploi local bien moins onéreux, etc.

- Générer de nouvelles recettes en mettant nos salles municipales à la location d'entreprises publiques ou privées.

- Favoriser des investissements ayant pour vocation de diminuer les charges de fonctionnement (ex. achat de véhicules électriques, équipements LED, pompe à chaleur) et/ou augmenter nos recettes de fonctionnement (ex. panneaux photovoltaïques, création de locaux médicaux, commerciaux, et logements communaux).

#### Prévisionnel à fin 2020

**Malgré l'ensemble de ces mesures prises par la nouvelle municipalité, le prévisionnel de dépenses de fonctionnement donne un bilan financier extrêmement délicat au 31 Décembre 2020.**

En effet, les engagements de dépense associés au prévisionnel dépassent le budget établi en début d'année (pour l'année 2020, l'ancienne équipe municipale a voté le budget primitif le 11 Janvier 2020 et un budget supplémentaire le 08 Juin 2020) de plus de 11 000€ malgré les efforts effectués depuis la nouvelle investiture.

#### Erreurs de construction

Après analyse, le budget établi pour l'année 2020 n'est pas réaliste, sa construction s'est faite dans l'oubli de certains paramètres. Voici un exemple concret ayant de véritables conséquences pour notre commune.

**" le prévisionnel de dépenses de fonctionnement donne un bilan financier extrêmement délicat "**

Au cours de l'année 2019, conformément à la loi NOTRe, l'Agglomération a mis à jour ses statuts pour intégrer en compétence obligatoire la gestion des eaux pluviales urbaines. Un arrêté préfectoral a été pris pour une gestion effective de la compétence à compter du 1er Janvier 2020.

L'article 86 de la loi du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale prévoit le versement à chaque commune membre d'une attribution de compensation, dont le montant est minoré des charges nettes transférées à l'intercommunalité.

Le 28 Janvier 2020, la Commission Locale d'Évaluation et de Transfert des Charges (C.L.E.T.C.) s'est réunie pour arrêter l'évaluation du coût de cette compétence transférée. La commune s'est vue transmettre ce rapport ainsi que la convention de délégation de compétences de gestion des eaux pluviales.

La nouvelle répartition est la suivante :

- 30 155€ d'attribution de compensation en recette de fonctionnement au lieu 41 498€ précédemment, soit une baisse de recette de 11 343€ de fonctionnement non prise en compte au budget !

- Création d'une dépense d'investissement à hauteur de 14 551€ non prévue (elle aussi) au budget des investissements.

Concrètement, cette erreur de budgétisation génère un déficit de fonctionnement de 11 343€ et un déficit d'investissement de 14 551€.

# Des mesures pérennes

## Les indemnités des élus

Lors de ce changement de municipalité, Candillargues est passé dans une nouvelle strate de population et les barèmes relatifs aux indemnités de fonction au 1er janvier 2020 ont logiquement évolué. Les articles L.2123-20 à 23 du Code général des Collectivités Territoriales fixent le calcul et la répartition de l'enveloppe budgétaire globale (L. 2123-23 du C.G.C.T. / Article L. 2123-24 du C.G.C.T.).

Ces articles actent une différence significative de budgets entre une commune de moins de 1 500 habitants et une commune de 1 500 à 2 499 habitants :

- en dessous de 1 500 habitants = 4 adjoints (calcul enveloppe = Maire + 4 adjoints = 3 516,35€/mois)

- entre 1 500 et 2 499 habitants = 5 adjoints (calcul enveloppe = Maire + 5 adjoints = 5 857,43€/mois)

**Le total des indemnités des élus respecte l'enveloppe budgétaire établie par l'ancienne équipe municipale dans le budget supplémentaire voté le 08 Juin 2020. L'augmentation des barèmes indemnitaires avait bien été prévue, en conformité avec ces articles.**

Il appartient au conseil municipal de répartir cette dotation totale entre Maire, adjoints et conseillers délégués. Comme dans le cas du précédent mandat, 100% de l'enveloppe indemnitaire légale a été répartie entre élus.

Votre nouvelle municipalité a fait le choix de nommer 5 adjoints, soit le nombre maximal défini par le Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que 2 conseillers municipaux délégués, afin de répartir les tâches en bonne intelligence et d'offrir à notre village une efficacité de gestion optimale.

Ce choix signifie que la répartition de l'enveloppe indemnitaire est différente et entraîne volontairement une baisse des indemnités individuelles comme suit :

Maire : 1 705,89€ brut, **soit une réduction de 15%**  
Adjoints : 685,31€ brut, **soit une réduction de 11%**  
Déléguée 1 : 400,61€ brut  
Déléguée 2 : 322,82€ brut

## Renégociation du contrat Photocopieurs

Le précédent contrat de location signé en 2015 arrivait à échéance le 24/09/2020. Lancée début 2020, la consultation a été jugée insuffisante par la nouvelle municipalité.

De nouvelles négociations ont été entamées afin de renégocier ardemment chaque terme du contrat prévisionnel sur la base d'une véritable évaluation des besoins.

Après avoir consulté plusieurs prestataires, une proposition a été validée le 01 septembre 2020 et nous permettra de réaliser une économie conséquente de - 85% !

En effet, nous passons d'une facture annuelle de 22 000 à 26 000€ HT à seulement 4 500€ HT et bénéficions de quatre photocopieurs au lieu de deux, dont le volume sera de plus adapté à l'usage de notre commune.

**Une économie conséquente de -85% sur le contrat Photocopieurs**

## Congrès des Maires

Si les conditions sanitaires le permettent, Monsieur le Maire participera cette année au Congrès des Maires à Paris, accompagné de son adjoint à l'action sociale, Christian Billebault.

Mais, étant donné les grandes difficultés financières énumérées précédemment, ils s'y rendront à leurs frais personnels afin de permettre de reverser le budget de 6 000€ prévu aux comptes par l'équipe précédente au fonctionnement de la commune.



### Optimiser les dépenses en créant de l'emploi local !

Dorénavant, Candillargues fera le choix de travailler différemment. Notre service technique sera étoffé avec de nouvelles compétences dans le but de développer le travail en "régie", ce qui signifie que nous réaliserons bon nombre d'aménagements futurs par le biais de nos agents techniques, générant alors de grandes économies et assurant une équipe proportionnée pour vous apporter un service de qualité (entretien de la commune...).

Jusqu'alors, deux contrats intérimaires étaient actifs sur le service technique de Candillargues. Ces derniers ont été remplacés par 3 contrats saisonniers Candillarguais pour une économie de plus de 3 000€ sur la période.

Comparativement, le coût brut économisé entre ces deux stratégies d'emploi sera de près de 42%.

A savoir : de janvier à juillet, l'embauche d'intérimaires a coûté 33 355,17€. Cette méthode de fonctionnement coûtera seulement 19 457,18€ soit un excédent de dépense évité de 13 897,99€ en 6 mois, tout en privilégiant l'emploi local. ■



## Santé



### Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Le nouveau Conseil d'Administration du C.C.A.S. s'est réunie le 11 Août 2020. Il est composé de 11 membres, présidé par Anthony MELIN, Maire de notre commune, composé par : Christian BILLEBAULT (Vice-Président), Laetitia GAUTREAU, Gaïd LE BAYEC, Morgan HILLAIRE, José CARRENO, Emmanuelle PAIN, Claude GENEVIEVE, Christophe VEYSSEYRE, Marie-José CAYROL, Marielle BROTONI.

Les actions du C.C.A.S. sont multiples : dossiers d'aide sociale, logements sociaux, insertion professionnelle, accompagnement... Toute l'équipe du C.C.A.S. est mobilisée pour vous aider au quotidien.

Monsieur Christian BILLEBAULT reçoit chaque semaine sur rendez-vous. ■

### Annulation du repas des Aînés

Le traditionnel repas de fin d'année pour nos aînés est annulé. En effet, la situation actuelle ne permet pas d'envisager cet événement tout en assurant la sécurité sanitaire des participants. Le

C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale) en concertation avec l'ensemble des communes du Pays de l'Or a donc pris la décision de ne pas assurer ce repas cette année. ■

### Port du masque

Nous vous rappelons que dans le cadre des mesures imposées pour lutter contre la Covid-19, le port du masque est devenu obligatoire sur l'ensemble de la commune à tout moment. Il s'agit ici du geste barrière primordial pour nous protéger.

ATTENTION ! Depuis la mise en œuvre du port obligatoire, de nombreux masques jetables sont régulièrement abandonnés dans notre environnement urbain et naturel. Ce type de délit est passible d'une amende relevée depuis peu à 135€ au lieu de 68€.

Il est indispensable de prendre conscience que ces masques mettent 400 à 450 ans à se dégrader et ne se recyclent pas. Par conséquent, il est inutile de les jeter dans vos conteneurs jaunes. Ils seront à jeter dans vos conteneurs à ordures ménagères mais il est demandé de les placer dans un sac poubelle fermé.

Prenons conscience : un masque par terre, en plus de générer une pollution, est une rupture dans notre chaîne commune de protection face au virus, car c'est potentiellement un déchet infecté que l'on met dans l'espace public. ■



# Conseil municipal 2020-2026



**Anthony MELIN**  
Maire de Candillargues

Vice-Président de L'Agglomération du  
Pays de l'Or  
Vice-Président du C.I.A.S.



**Jacques CRUZ**  
Adjoint à l'Urbanisme,  
l'Environnement, et  
l'Agriculture

Membre de la Commission  
Interne Projet d'Aménagement  
- Membre Titulaire des  
Commissions Appel d'Offre  
& MAPA - Délégué Titulaire  
Hérault Énergies



**Laetitia GAUTREAU**  
Adjointe à l'Enfance, la  
Jeunesse, et les Écoles

Membre du C.C.A.S.



**Ugo CAROTTI**  
Adjoint au Budget et aux  
Finances

Représentant au Conseil  
d'Administration et à  
l'Assemblée Générale de  
l'Or Aménagement



**Stéphanie PRADON**  
Adjointe au Cadre de vie et  
aux Ressources Humaines



**Christian BILLEBAULT**  
Adjoint à l'Action Sociale,  
à la Santé, et aux Liens  
intergénérationnels

Vice président du Centre  
Communal d'Action Sociale  
(C.C.A.S.)



**Coraline FESQUET**  
Conseillère Municipale  
Déléguée à l'Information et  
à la Communication



**Fabrice VUILLERMET**  
Conseiller Municipal  
dédié à la Sécurité,  
aux Associations et  
Correspondant Défense

Membre de la Commission  
de Contrôle des Listes  
Électorales



**Laurence NAVARRO**  
Conseillère Municipale  
Déléguée à la Politique  
intercommunale et à  
l'Aménagement du  
Territoire

Conseillère  
Communautaire



**Morgan HILLAIRE**  
Conseiller Municipal dédié  
à l'Urbanisme

Membre de la  
Commission Interne Projet  
d'Aménagement  
Membre du C.C.A.S.



**Nadine FARGIER**  
Conseillère Municipale  
dédiée aux Écoles et aux  
Liens intergénérationnels

Membre de la Commission  
de Contrôle des Listes  
Électorales  
Membre du C.C.A.S.



**Yann BENALET**  
Conseiller Municipal dédié  
aux Finances

Membre de la  
Commission Interne Projet  
d'Aménagement - Membre  
Titulaire de la Commission  
Appel d'Offre & de la  
Commission MAPA



**Gaïd LE BAYEC**  
Conseillère Municipale  
dédiée à la Culture, au  
Sport, aux Festivités, et à la  
Vie associative

Membre Suppléant de la  
Commission Appel d'Offre  
Membre Suppléant de la  
Commission MAPA  
Membre du C.C.A.S.



**Lionel COTTIN**  
Conseiller Municipal  
dédié aux Ecoles

Membre Suppléant  
de la Commission  
Appel d'Offre & de la  
Commission MAPA



**Isabelle NAVARRO**  
Conseillère Municipale  
dédiée aux Finances

Déléguée Suppléante  
Hérault Énergies



**Alain MONESTIER**  
Conseiller Municipal

Membre Titulaire  
de la Commission  
Appel d'Offre &  
de la Commission  
MAPA - Membre de la  
Commission de Contrôle  
des Listes Électorales



**Marie-France  
SAMITIER**  
Conseillère Municipale

Membre de la  
Commission Interne Projet  
d'Aménagement



**José CARRENO**  
Conseiller Municipal

Membre Suppléant de la  
Commission Appel d'Offre  
& de la Commission MAPA -  
Membre de la Commission  
de Contrôle des Listes  
Électorales - Membre du  
C.C.A.S.



**Nathalie ROUAULT**  
Conseillère Municipale





## Emploi communal

Cet été, vous avez pu apercevoir nos jeunes Candillarguais dans les rues du village, en renfort de nos agents Alain et Gilles. En remplacement des employés intérimaires, ils ont entretenu de leur mieux notre beau village.

Comme évoqué dans le dossier "Bilan de transition", les agents techniques précédemment embauchés en intérim ont été remplacés par des agents saisonniers tous Candillarguais, l'emploi d'enfants du village ayant été privilégié.

Ils ont eu à cœur d'améliorer l'état général des espaces communs et d'embellir notre village et ont notamment réalisé les tâches suivantes :

entretien et nettoyage des fossés, cours d'eau, espaces verts, nettoyage des rues, sécurisation des espaces dangereux, et interventions ponctuelles et ciblées telles que la suppression des plans de travail du primaire à la demande des enseignants permettant de bénéficier d'une salle de classe plus grande pour un étalement des élèves et capacité d'accueil plus importante dès la rentrée 2020, isolation phonique du dortoir de la maternelle, enlèvement des tables en bois devenues dangereuses par manque d'entretien.

La tâche n'a pas été aisée. Merci grandement à l'ensemble de notre service technique pour l'ampleur du travail accompli. ■

## Un acte citoyen

Monsieur le Maire tient à remercier l'employé municipal qui, par un acte de courage, a permis l'arrestation d'un groupe d'individus venus cambrioler une habitation du village. "Cet acte représente bien l'état d'esprit de notre village, et je tiens à rappeler à quel point

il est important de compléter les dispositifs de vidéosurveillance par une vigilance et une mobilisation humaine, nul ne remplace l'Homme et sa bienveillance.", Anthony Melin. ■



**Pourthié and Co**  
Rd 24 Candillargues  
04 67 29 50 19  
www.pourthie.com

**MAISON DE PRODUCTEURS**



**Candillargues**

Taureau Camargue  
Viandes d'Aubrac  
Fruits et légumes  
Fromages  
Huiles d'olives  
Confitures/Coulis  
Riz de Camargue/Pâtes  
Vins BIO  
Deufs et conserves ...

du mardi au samedi : 9h-12h30 et 14h-18h30

## Marché des Producteurs

Le Marché des Producteurs a pu être maintenu les 23 Juillet et 27 Août derniers avec le concours de la Chambre d'Agriculture et l'aval de la Préfecture de l'Hérault, malgré le contexte sanitaire.

Lors de la 1ère édition, plus de 200 Candillarguais sont venus malgré le mauvais temps profiter de l'excellence des produits locaux ainsi que de la grande qualité musicale de notre duo Candillarguais : Romaric Gypsy et Christian Cesari. Aussi, lors de la seconde édition à la météo bienveillante, vous avez été plus de 400 !

Une véritable réussite atteignant la capacité maximale de tables et de chaises disponibles. La commune de Candillargues remercie d'ailleurs vivement la Commune de Mauguio-Carnon qui a assuré le prêt de matériel.

Merci et bravo pour vous être retrouvés si nombreux autour de véritables produits du terroir, un moment convivial dans le respect des gestes barrière assurant à la fois le divertissement et la sécurité de chacun. ■



## Forum des Associations

Malgré les contraintes fortes liées au contexte actuel, votre municipalité a fait le choix de SOUTENIR ses associations.

Le Forum des Associations a de ce fait été organisé et maintenu le samedi 19 Septembre. Les gestes barrières et les préconisations de la Préfecture ont été bien appliqués.

Pas moins de 15 stands représentant nos associations et plus de 250 participants étaient présents. Merci à tous pour votre présence et engagement pour les Candillarguais. ■



**PHYTOFRANCE**



**Euro Santé Diffusion**



**Dulcis COSMÉTIQUE**

*La santé tout naturellement*

Spécialiste du bio, cultivé et fabriqué dans le Sud de la France

PHYTOTHÉRAPIE
HERBORISTERIE
GEMMOTHÉRAPIE
AROMATHÉRAPIE
COSMÉTIQUE
NUTRITHÉRAPIE





**Boutique d'usine ouverte aux particuliers**  
du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h-17h

Complexe "La Gastade" 34130 Candillargues  
Tel. +33(0)4 67 29 17 03 [www.phytofrance.com](http://www.phytofrance.com)





## Travaux d'aménagement

Durant l'été et à la demande des enseignants, des travaux d'aménagement du groupe scolaire La Saladelle ont été réalisés : isolation du dortoir en maternelle, travaux de couture sur les couvertures et blouses, suppression des ateliers dans les classes de Primaire pour une meilleure circulation, déplacement des tableaux, et autres petites réparations.

La municipalité, les ATSEM, les agents de garderie, et les enseignants se sont mobilisés afin de permettre une rentrée optimale à nos petits Candillarguois, tout en respectant les protocoles anti-Covid.

Début Septembre, les enfants ont pu alors retrouver le chemin de l'école et de la cantine en toute sécurité. ■

## Ouverture d'une 7ème classe

Grâce à la mobilisation de chacun, notre village a eu la joie d'obtenir l'ouverture d'une 7ème classe en Primaire.

Merci aux équipes enseignantes, aux parents d'élèves, aux agents de garderie, mais aussi à la municipalité de Lansargues qui, par solidarité, nous a prêté le mobilier

scolaire et facilité l'ouverture de cette nouvelle classe.

Par ailleurs, un second service de restauration scolaire a été organisé pour les maternelles lorsque les effectifs présents le nécessitent. Les enfants en sont ravis. ■



## Équipe scolaire

Le recrutement d'Elsa en contrat d'alternance a permis de rétablir les horaires de garderie pré-Covid ! Bienvenue à elle et merci à l'ensemble des agents d'encadrement pour la qualité du travail fourni.

Souhaitons également la bienvenue aux deux nouvelles enseignantes en Primaire, Mme PONCE et Mme Daniel, qui se sont immédiatement investies dans leur fonction.

Une première simulation d'alerte incendie a d'ailleurs été réalisée avec succès. Nos élèves, des plus attentifs, ont réalisé l'exercice sous les directives de leurs enseignants très impliqués. ■

## Projet d'agrandissement

Le projet d'extension du groupe scolaire "La Saladelle" a été lancé. Les plans d'extension ont été établis en concertation avec les enseignants et le service restauration collective du Pays de l'Or, qu'il faut remercier pour leur professionnalisme.

Les parents d'élèves seront prochainement sollicités, lorsque le plan d'action et d'investissement sera défini. ■

**MEDIAE**  
MÉditerranée, Infrastructure, Aménagement, et Eau

Bureau d'Etudes spécialisé  
Aménagement urbain et VRD / Infrastructure / Hydraulique

ZAC de la Petite Camargue  
352 Chemin des Oliviers  
34400 LUNEL

Tel : 04.67.99.53.24  
Fax : 04.67.85.58.91  
Mail : f.lahondes.mediae@fres.fr

**Vous avez un terrain constructible  
ou une propriété bâtie ?**

Faites vous accompagner par nos experts fonciers  
et recevez une estimation gratuite !

04 99 54 87 86

**Belin**  
PROMOTION

**ANAIS COIFFURE**

COIFFURE MIXTE  
DU MARDI AU SAMEDI  
6 RUE PAUL VALERY  
34130 CANDILLARGUES  
04 67 06 55 79

**SAVIN CONSTRUCTION**

VILLETTELLE - LUNEL-VIEL

282 Rue du Roucagnier - ZA Le Roucagnier - 34400 Lunel-Viel - Tél. 04 67 86 41 81 - Fax 09 71 70 23 50  
E-mail : savin.construction@orange.fr



## Associations



### Les Mains du Coeur

Vous désirez entreprendre une initiative de valorisation pour Candillargues ?

L'association "Les Mains du Coeur" est faite pour vous.

L'objectif de notre association est de promouvoir et valoriser nos espaces communs. Environnement, espaces urbains, nos petites mains peuvent faire de grandes choses. Petits et grands sont les bienvenus. ■

### Candi'Running

Vous aimez gambader ou marcher ? Alors rejoignez-nous.

Le Candi'Running s'est avant tout un rendez-vous convivial les lundis soir à 18h45, on court mais sans pression, on attend tout le monde, il n'y a aucune compétition et les débutant(e)s sont les bienvenu(e)s, d'autres font de la marche "sportive" et la sortie dure environ 1h (rdv devant la crèche).

Possibilité d'une sortie supplémentaire le vendredi soir (contact du groupe via WhatsApp), et sorties exceptionnelles toute l'année le dimanche matin (à la plage ou ailleurs...).

Contactez-nous pour plus d'information. ■



### A.P.E. de Candillargues

L'APE souhaite une bonne rentrée à tous nos écoliers !

L'association de parents d'élèves a également fait sa rentrée, avec notamment une forte mobilisation pour l'ouverture d'une classe supplémentaire en élémentaire, et le soutien à l'association "Une lueur d'espoir pour Louane" avec la vente de tickets de tombola aux sorties des écoles.

Malgré un contexte très particulier, peu favorable aux projets scolaires et animations dans le village, nous ne baissons pas les bras pour autant et réfléchissons à d'autres formes d'actions pour l'année à venir. Nous pouvons d'ores et déjà vous donner rendez vous à notre vente de sapins de Noël ! ■



### Or'Felins

L'association Or'Felins propose actuellement à l'adoption une soixantaine de chat(ou)s. Vous pouvez visionner les 'albums' sur notre page Facebook "Or'Felins-34" ou nous contacter par e-mail.

Par ailleurs, soyez vigilants ! Les disparitions inquiétantes de chats continuent sur la commune et une chatte vient d'être tuée par balles. ■

### Jardin du Bérange

L'automne est là, maintenant il faut planter les légumes d'hiver. Les jardiniers du Bérange ont bien profité de leurs parcelles cet été, de beaux légumes et fruits ont surgi de terre au plaisir de chacun.

Une passion pour certains, une occupation pour d'autres mais toujours le même bonheur, un bon bol d'air, tout en jardinant. ■



**G.M.T.P.**  
 VENTE / S.A.V.  
**STIHL** MATÉRIELS PARC ET JARDIN **VIKING**  
 CHAÎNES DE TRONÇONNEUSES ET AFFÛTAGES  
 Z.A. La Louvade II - 92 rue des Cabernets - 34130 MAUGUIO  
 Tél. : 04 67 29 25 26  
 Web : www.gmp34.com • E-mail : gmp34@orange.fr

**aurelien Duclos**  
 ARTISAN PEINTRE  
 ■ Peinture  
 ■ Déco intérieur  
 ■ Parquet  
 ■ Ravalement façade  
 Contact : 06-52-30-82-01  
 duclos.aurelien@orange.fr  
 88 rue des vanniers  
 Résidence "Les rêves de Thomas" au L.V.  
 34200 Candillargues

**HECTARE** URBANISME DURABLE  
**Le terrain au cœur**  
 de votre projet immobilier  
 Votre terrain à bâtir sur **hectare.fr**

**EIFFAGE**  
 ROUTE  
 Agence de Montpellier  
 RD 613 - Lieudit Le Devès  
 34433 SAINT JEAN DE VEDAS  
 Tél : 04 67 42 19 60 - Fax : 04 67 47 53 80

**Easy Cut**  
 ATELIER DE COUTURE  
 85 Bis Bd de la Démocratie 34130 Mauguio  
 04.99.06.51.96



## Associations



### Pétanque de l'Or

Le bureau de la pétanque de l'or Candillarguaise se désole de la situation sanitaire qui perdure depuis le mois de Mars.

Nous avons pu faire une brève ouverture de mi-Juillet à mi-Août et remercions nos adhérents qui malgré tout ont su être présents. 70% de renouvellement d'adhésion malgré tout!

En espérant vous revoir très vite... continuez à prendre soin de vous et de vos proches! ■



### Judo Club de Candillargues

Les premiers cours ont repris mardi 15 Septembre. Une saison qui commence avec l'arrivée de Rachid OUAHLIMA, professeur de judo et un changement de trésorier du bureau : Eric EGLIN.

Les inscriptions sont toujours ouvertes ! Votre enfant peut nous rejoindre pour faire du judo dès l'âge de 4 ans, voire 3 ans selon les enfants. Il est toujours possible de s'inscrire, contactez-nous par e-mail ou téléphone.

Retrouvez toute l'actualité du club sur notre site internet et notre page facebook. ■

### Côme de la Palus

Côme de la Palus a été créée en Avril 2013, suite à l'enlèvement de l'Eolienne multipales de type ARAOU (1921) qui se trouvait sur le Château d'Eau, c'est une association de sauvegarde, de protection du patrimoine historique et environnemental de Candillargues.

Les membres du bureau : Magali Garrido - Francis Garrido - Sylvie Garcia. Contactez-nous. ■



### Candi Rando

Les activités de Candi Rando ont repris. Les sorties ont lieu chaque 3 semaines, une d'une journée le dimanche, une autre d'une demi journée en semaine.

Vous pouvez obtenir des renseignements par e-mail. ■



### Foyer Rural Communal

Le FRC mobilisé pour affronter le Covid !

Une nouvelle année sportive et artistique nous attend. Bien que particulière, vous retrouverez toutes les activités de fitness, de jumping, de fusion zen corps, d'activité danse et enfin de comédie/vidéo. De nombreux rendez-vous sont malgré tout programmés (stage des arts de la scène, soirée halloween, spectacle de Noël et celui de fin d'année, week-end découverte etc...).

Comme chaque année, et pour l'amour du sport et de la culture, nous mettrons toute notre énergie pour œuvrer à leurs réussites. Toute l'équipe du foyer rural vous souhaite une bonne rentrée et espère vous retrouver nombreux ! ■



### SophrOnaturel

SophrOnaturel accompagne les adultes, les adolescents et les enfants vers un mieux-être grâce à différentes techniques de relaxation comme la sophrologie, le yoga et les huiles essentielles.

Vous avez la possibilité de venir à des séances collectives ou individuelles. ■

**ELECTRICITE**

**S.A.S. BONDON**

**35/1983**  
**2018**

**04 67 64 88 90**

**Espace Commercial - Rue Hélène Boucher - 34130 MAUGUIO**

**Binocle and Roll**  
[ Opticien mobile ]

- ✓ Une parfaite correction visuelle
- ✓ Des montures belles et confortables
- ✓ Des produits Made in France

Votre opticien à domicile, sur rdv  
**06 95 03 12 20**

**Studio de Coiffure**

nathaliewendelcoiff@icloud.com

22 rue de la Pommeraiie  
34130 CANDILLARGUES

**HORAIRES :**  
Mardi - Mercredi : de 9h à 18h  
Jeudi - Vendredi : de 9h à 19h  
Samedi : de 9h à 14h

**06 10 69 42 94**

**allez et cie**

**RÉSEAUX VRD** **ELECTRICITÉ GÉNÉRALE** **ECLAIRAGE**

1, ZAC des Cabanettes  
CS 50350 - 34404 LUNEL cedex

Tel. : 04 67 83 22 70 - Fax. : 04 67 83 04 30  
Email : [accueil.lunel@allez.fr](mailto:accueil.lunel@allez.fr) - [www.allez.fr](http://www.allez.fr)





## Recrudescence des incivilités

Depuis quelques mois, Candillargues fait face à une recrudescence de gestes d'incivilité. Il est du devoir de chacun de respecter les règles de vie afin que le quotidien de tous puisse rester agréable. Il est nécessaire de rappeler plusieurs points.

### Dépôts sauvages

Toute personne responsable de dépôts sauvages est passible d'une contravention de 2ème classe de 68€, de 5ème classe jusqu'à 1500€ depuis un véhicule, et jusqu'à 2 ans de prison et/ou 75 000€ d'amende s'il s'agit d'une entreprise. Il est à rappeler que l'Agglomération du Pays de l'Or met à disposition plusieurs centres de valorisation dont le plus proche se situe à Mudaison.

Les horaires d'ouverture hivernaux sont les suivants (du dernier dimanche d'Octobre au dernier dimanche de Mars - informations en temps réel sur le site internet de l'Agglomération) : Lundi de 13h30 à 17h | Du Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h | Samedi de 8h30 à 17h.

### Tri du verre

Ces règles de vie en communauté impliquent

des plages horaires de respect de la tranquillité du voisinage. Il est rappelé que les horaires de dépôt du verre dans les containers dédiés doivent s'y adapter. Ainsi, cet exercice doit être évité en soirée ou tôt le matin.

### Sécurité routière

Pour la sécurité de chacun, le Code de la Route doit être appliqué. Beaucoup d'automobilistes adoptent un comportement dangereux en empruntant les accès et routes de Candillargues à une vitesse dépassant les limitations fixées, et sans respecter les règles de priorité. Nous devons faire particulièrement attention aux piétons, vélos, trottinettes, etc, qui ne bénéficient pour le moment pas d'un espace de circulation dédié. Protégeons nos proches, ralentissons.

### Animaux domestiques

Suite à de nombreuses disparitions domestiques - chiens et chats - au sein du village, il est demandé aux propriétaires d'animaux de faire preuve de la plus grande vigilance. Ces disparitions font l'objet d'une enquête en cours.

Une attention doit aussi être portée sur les animaux errants. La loi du 06 Janvier 1999 relative aux animaux errants stipule que la gestion de ces animaux est du ressort des Maires. Ces derniers, tout comme les propriétaires d'un domaine privé peuvent demander la mise en fourrière des animaux errants. De plus, les propriétaires s'exposent alors à une contravention de 2ème classe.

Par ailleurs, les déjections dans les espaces publics peuvent entraîner une contravention de 1ère classe auprès des propriétaires d'animaux responsables, ceci relevant de la compétence de votre Mairie en matière de "salubrité publique". Ce sujet doit être une œuvre commune, respectons chacun les espaces partagés afin de profiter d'un cadre de vie optimal. ■

## Relocalisation de la "Z.A.E. la Providence"

Le Permis d'Aménager de la Zone d'Activité Économique ou Z.A.E. "La Providence" a été refusé par arrêté municipal en date du 03 Septembre 2020.

En effet, les critères de sécurité n'étant pas réunis, et selon un avis défavorable de l'Agence

Départementale Petite Camargue, gestionnaire des routes départementales, aucune suite favorable ne sera donnée à ce projet.

Une nouvelle localisation en amont de la commune est déjà à l'étude avec les différents partenaires publics. ■

## Chaucidou : encourager les déplacements doux

Dans une démarche environnementale, le Conseil Départemental a mis en place le principe de chaussée partagée pour les circulations douces sur la RD172 reliant Candillargues et Mauguio.

Le Chaucidou est une nouvelle répartition de l'espace avec une voie centrale pour les voitures et une piste cyclable de chaque côté dans une couleur différente. Le rétrécissement visuel de la chaussée doit induire un changement de comportement des automobilistes qui seront contraints de réduire leur vitesse à 50 Km/h maximum et de laisser la priorité aux vélos.

Le Conseil Départemental a déjà mis en place ce principe sur deux axes : sur la D112 entre Prades-le-Lez et Les Matelles, et sur la D113E4 entre Saint-Jean-de-Cuculles et Saint-Mathieu-de-Trévières. Ces retours ayant été concluants, notre axe RD106 a été choisi pour bénéficier de



cet aménagement. La municipalité travaille déjà avec les services départementaux à l'obtention d'un recalibrage rapide de la RD106, dite "route de Mudaison". ■

## Consultations Citoyennes

La Mairie de Candillargues organise deux Consultations Citoyennes afin d'analyser les sujets qui impactent le quotidien des Candillarguois en recueillant vos avis et besoins :

1/ **Les transports** - Référent : Fabrice VUILLERMET  
Objet : moyens de déplacement des habitants, des véhicules de passage (bus, camions...) afin de désengorger les axes routiers, la circulation au cœur du village, et de réduire l'impact carbone et les risques d'accident. Cette consultation sera présentée aux autorités compétentes : Région,

Département, Agglomération.

2/ **L'Aérodrome de Candillargues** - Référent : Jacques CRUZ  
Objet : intégration du trafic aérien et impact des nuisances sonores. Les solutions envisagées seront présentées aux autorités compétentes : Agglomération du Pays de l'Or, D.G.A.C. ...

La municipalité vous en informera par voie papier et internet. ■



**SERVICE CLIENTÈLE : 04 34 20 30 02**  
www.saur.com

**DISTRIBUTION ET GESTION DE L'EAU**

**Agence Hérault**  
172 rue des Artisans  
34280 LA GRANDE MOTTE

- Travaux d'équipement et de canalisation
- Gestion des boues d'épuration
- Entretien des fosses septiques
- Services aux industriels
- Irrigation



# Tribune libre | Opposition\*

Vivons Candillargues, une liste pour vous informer, pour vous éclairer sur les actions menées par la municipalité élue en Juin 2020 dont nous faisons partie.

Ici seront donc évoqués des thèmes importants ayant un impact sur la gestion de notre village.

Cette rubrique étant limitée, nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook Candillarguais-e-s de Coeur, afin de nous suivre. Tous les thèmes y seront développés.

Aujourd'hui 2 thèmes :

L'augmentation des indemnités des élus :  
En 2019 les indemnités brutes s'élevaient à 42937,74€/an, les charges sur ces indemnités étaient de 7776,04 € soit un coût 2019 de 50713,78€.

Pour chaque année du mandat 2020-2026, elles

seront de 70268€, les charges annuelles de 12729€. Soit un coût total annuel de 82997€ Ceci représente une augmentation annuelle de + 32284€ soit + 63,7% par rapport à 2019 !

Les économies évoquées dans les médias : Les économies sur le contrat des photocopieurs étaient déjà actées: le dossier avait été négocié et bouclé par l'ancienne équipe. L'équipe majoritaire actuelle attendait simplement l'échéance du contrat actuel en septembre.

Les seules indemnités perçues par le conseil municipal sont celles du maire, des adjoints et délégués. Si l'enveloppe globale augmente de 63.7 %, où est l'économie de 10% évoquée par Mr Le Maire? Certainement une erreur du média ou une méconnaissance certaine du sujet. ■

\* Cette tribune est un espace d'expression dédié à l'opposition municipale. Les contenus publiés sont fournis par leurs soins et sont publiés dans l'état.

# Intermarché

SUPER

## MAUGUIO CENTRE VILLE

**HORAIRES**

**Lundi à samedi : 8h30 à 20h00**

**Dimanche : 8h30 à 12h30**

**04 67 56 44 44**

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN**

**CÔTÉ GRANULÉS**

Vente de cheminées, inserts, poêles à granulés & à bois

Installation/Dépannage/Ramonnage/Entretien  
Toutes marques

Vente de combustibles & accessoires

Lundi - Samedi 10h à 19h  
Galerie Castel 34400 Lunel-Viel / 07.66.59.86.33 - cotegranules@gmail.com

**Nouveau!**  
Commande en ligne

**Retrait gratuit en magasin**  
(pour un retrait le lendemain, passez commande la veille avant 15h)

**Victoire**  
Boulangerie

www.galzin.fr

**PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
ZINGUERIE**

**MIDI-CHAUFFAGE**

Climatisation - Ventilation

30 avenue Georges Clémenceau  
34000 MONTPELLIER  
**04 67 58 08 63**  
midichauffage@free.fr

**La Manade du Ternen**

Le Taureau arrive sur nos tables...  
Gardiane, steak, rôti, côtes, saucisses...

www.manade-du-ternen.com  
Courriel : contact@manade-du-ternen.com

Disponible chez POURTHIE and CO  
Maison de Producteurs, ferme de la Gastade  
34130 CANDILLARGUES - 04 67 29 50 19

06.58.09.86.17

Facebook Ongles Valon

3 rue de l'avenir  
34130 Candillargues

Ongles Valon

**SOFY'STIQUE**

Esthétique et massages  
www.estheticienne-candillargues.fr

**Sophie**  
06 85 12 58 62

98 rue des Lavagnes  
Loussement le Clos du Berger  
34130 CANDILLARGUES

Choisir votre terrain à bâtir c'est faire une rencontre, avoir le coup de cœur pour un lieu qui vous correspond. GGL Aménagement vous accompagne pour écrire cette belle histoire qui commence...

Nous concevons pour vous des quartiers où il fait bon vivre, des espaces adaptés à vos besoins, au cœur de l'environnement que vous aurez choisi.

**Engagés dans votre projet de vie.**

**ggl**  
AMÉNAGEMENT

**ggl-amenagement.com** | **04 99 614 514**

Groupe GGL

SUNCHA Credit photo : AdobeStock/Jacob Lund





N°1

Août  
Septembre  
Octobre

Ne pas jeter sur la voie publique - Publicités mises  
sous l'entière responsabilité des annonceurs



PEFC® 10-31-3358 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)